

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouvelle révoltante pour les familles de Laval

– Le seul Centre de ressources périnatales de la région doit fermer ses portes.

Laval, le 6 juillet 2017 – Par voie de lettre du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) adressée au CISSS de Laval, Mieux-Naître à Laval a appris que le MSSS a choisi de ne pas financer le seul Centre de ressources périnatales (CRP) à Laval, ce qui entraîne la fermeture des locaux de ce dernier et la perte de plus d'un demi-million de dollars d'argent public.

« C'est une décision incompréhensible et une incroyable injustice pour les familles de Laval qui se retrouvent abandonnées alors qu'on ne cesse de vanter les mérites de la prévention précoce » déclare Angèle Trudeau, présidente de l'organisme. En effet, le MSSS finance les CRP dans 10 régions du Québec, mais pas à Laval, 3^{ème} ville en importance de la province où naissent 4 300 bébés chaque année.

Si Mieux-Naître à Laval a vu le jour, c'est pourtant parce que :

- Les besoins des familles ont été exprimés, puis documentés par sondage ;
- Une étude de marché a confirmé le manque de service ;
- Plusieurs partenaires ont cru dans le projet et y ont investi plus d'un demi-million de dollars ;
- La Table en périnatalité de l'ex CSSS de Laval en a fait une cible prioritaire dans son Projet clinique 2011-16 ;
- L'ex ASSS de Laval croyait en l'apport des CRP et a investi 40 000 \$ dans son démarrage.
- Le MSSS a décidé, à la fin des années 90, de financer les CRP au Québec pour se doter de moyens pour atteindre certains objectifs de sa Politique de périnatalité.

Pourquoi donc les familles de Laval ne pourraient-elles pas bénéficier du même soutien lors de l'accueil d'un bébé ? Aucune explication n'a été fournie à Mieux-Naître à Laval.

Le CRP de Laval s'est développé depuis 2007. Il a été fondé en 2010 sous le nom de Mieux-Naître à Laval, il a débuté ses activités communautaires en 2012, ses activités d'économie sociale en 2014 et a pignon sur rue depuis juillet 2015. L'organisme est en croissance constante, sa clientèle et ses revenus ont triplé entre les années 2015-16 et 2016-17. Ce CRP est un acteur de partenariat dynamique qui développe également ses services en différents lieux pour répondre à la demande et être accessible dans toute sa région.

Un seul partenaire n'est pas au rendez-vous : le MSSS. Pourquoi le ministre de la santé, Dr Gaétan Barrette, a-t-il décidé d'octroyer des sommes puisées à même son budget discrétionnaire (45 000 \$ depuis novembre 2016) pour aider ce CRP à poursuivre sa mission, si c'est finalement pour lui refuser l'accès à l'enveloppe dédiée au financement des CRP et le vouer à la fermeture ?

- 30 -

Entrevues, information : Lysane Grégoire | bur: 438 830-4323 | cell: 438.831.4323